

Possessif ou défini associatif ? Les relations fonctionnelles et actancielles

Possessive or associative anaphora?
Functional and actantial relations

Mathilde Salles¹

Abstract: This paper tackles the subject of associative and possessive anaphora with two kinds of nouns: relational nouns that Kleiber called functional (e.g. *driver*) and nouns of actants (e.g. *murderer*). For example, there is a functional relation between *driver* and *car*, an actantial relation between *murderer* and *to murder*. We first continue Kleiber's semantic and referential analysis by emphasizing new properties of functional nouns, such as the level of adaptation to the functional relation and the kind of dependence relation, « possessive » or localizing. Finally, when all conditions are met for the use of either of the anaphoric processes, we elucidate the consequences of the referential choice upon textual coherence relations.

Key words: associative anaphora, possessive anaphora, relational nouns, functional relations, actantial relations, coherence relations.

1. Introduction

Parmi les différentes relations sémantiques susceptibles de donner lieu à une anaphore associative (désormais AA), une seule semble toujours exclure l'emploi du possessif, la relation que Kleiber (2001a) propose d'appeler « actancielle », relation qui s'établit entre un prédicat et ses actants :

- (1) a. Un meurtre a été commis hier soir. **Le meurtrier** / * **Son meurtrier** est activement recherché. **La victime** / * **Sa victime** (= du meurtre) n'a pas encore été identifiée.
- b. L'opération chirurgicale s'est bien déroulée. **L'opéré** / * **Son opéré** est en pleine forme. **Le chirurgien** / * **Son chirurgien** (= de l'opération) est satisfait.

Les autres relations distinguées par Kleiber (2001a) semblent

¹ Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO EA 4255 ; mathilde.salles@unicaen.fr.

l'accepter ou toujours (relations méronymiques (2)² et relations fonctionnelles (3)) ou parfois (relations de localisation fonctionnelle (4) et relations membres-collection (5)) :

- (2) a. La voiture s'écrasa contre un tilleul. **Les freins / Ses freins** avaient lâché. (Kleiber 2000 : 55)
b. Elle a heurté le chien mais elle n'a pas coincé * **la patte / sa patte**. (Fradin 1984a : 328 ; le jugement est celui de l'auteur)
- (3) Une voiture s'est renversée hier dans le fossé. **Le conducteur / Son conducteur** s'était assoupi. (Kleiber 2004 : 55 et 2011 : 7)
- (4) a. Un village était situé sur une butte. **L'église / Son église** dominait toutes les maisons. (Kleiber 2001a : 310)
b. Paul fit le tour de la cuisine. **Le réfrigérateur / ? Son réfrigérateur** (= de la cuisine) était en panne. (Kleiber 2001a : 310)
- (5) a. Le régiment a été défait. **Les soldats / Ses soldats** n'ont pas eu le temps de combattre. (Kleiber 2004 : 55 et 2011 : 7)
b. Un couple s'installa à une terrasse. **Le mari / * Son mari** commanda une 1664. (Kleiber 2000 : 59)

La question de l'alternance entre possessif et défini associatif dans le cadre de la typologie des AA de Kleiber (2001a) a été largement étudiée par l'auteur même de cette typologie (cf. Kleiber 2000, 2001a, 2004, 2011) et de manière d'ailleurs plus étendue que les données présentées ici, puisque Kleiber s'est aussi intéressé (cf. notamment 2000) à la possibilité ou non d'avoir le possessif comme déterminant du nom antécédent des séquences précédentes, avec un possessif référant alors à l'actant, la partie, le rôle fonctionnel, l'élément localisé ou les membres : *son opération* (= du chirurgien), * *leur voiture* (= des freins), *sa voiture* (= du conducteur), * *son village* (= de l'église), *leur régiment* (= des soldats).

Notre étude sera ici limitée à la détermination de l'anaphorique dans les configurations présentées en (1) et (3), c'est-à-dire avec les relations (1) qui semblent toujours exclure le possessif, les relations actancielles, et certaines des relations (3) qui semblent toujours l'accepter³, les relations fonctionnelles.

Après avoir présenté les analyses de Kleiber, qui permettent d'expliquer pourquoi les relations actancielles refusent le possessif et en quoi ces relations diffèrent, de ce point de vue, des relations fonctionnelles, on s'attachera à quelques cas qui restent en suspens. On conclura avec une hypothèse plus générale sur le choix référentiel, en soulignant l'influence que peut avoir le choix du possessif ou du défini sur les relations de cohérence, dans les configurations qui sont *a priori* favorables aux deux déterminants.

² C'est au contraire ici le défini associatif qui peut se révéler difficile, cf. (2b), avec un nom de partie du corps.

³ On verra que ce n'est finalement pas toujours le cas.

2. Relations actancielles et fonctionnelles

Les relations actancielles, qui s'établissent entre un prédicat verbal (ex. *a été assassiné*) ou nominal (ex. *un meurtre*) et ses actants (ex. l'agent : *assassin* ou *meurtrier*, le patient : *victime*, l'instrument : *arme*) permettent des AA telles que (6) :

- (6) a. Une vieille dame a été assassinée. **Le meurtrier** n'a pas été retrouvé. (Kleiber 2001a : 317)
 b. Un meurtre a été commis dans mon immeuble. **L'arme** a été retrouvée dans le hall d'entrée. **La victime** habitait au même étage que moi.

Alors que l'antécédent des autres types d'AA est le plus souvent un SN, celui des AA actancielles est, comme le souligne Kleiber (2001a : 320), « un SV ou un SN prädicatif ou processuel, c'est-à-dire un SN comportant un nom d'événement » (*meurtre* en (1a) et (6b), *opération chirurgicale* en (1b)).

Les relations fonctionnelles s'établissent entre un terme qui désigne un ensemble et un nom relationnel fonctionnel, c'est-à-dire « un nom dont le contenu sémantique indique qu'il s'agit d'un élément qui remplit une fonction ou un rôle caractéristique dans un ensemble » (Kleiber 2001a : 347). L'ensemble en question peut être un lieu ou une entreprise (7), un objet (8) ou encore un événement (9). Dans ce dernier cas, l'AA fonctionnelle peut avoir pour antécédent un SV (*s'est marié* en (9)) :

- (7) a. « Quand nous entrions dans **un restaurant**, au bout de quelques minutes, chacun oubliait de manger pour la contempler. **Les garçons** eux-mêmes et la dame du comptoir ressentaient cette extase contagieuse jusqu'à oublier leurs devoirs. » (Baudelaire, « Portraits de maîtresses », *Le Spleen de Paris* ; *garçons* a ici son sens relationnel de « serveurs »)
 b. **L'usine** est en pleine effervescence. Un violent conflit oppose **les salariés au directeur**. (Kleiber 2001a : 344)
 (8) **La voiture** dérapa. **Le conducteur** s'était assoupi. (Kleiber 2001a : 344)
 (9) Paul **s'est marié** la semaine dernière. **Les invités** lui ont offert une voiture. (Kleiber 2001a : 320)

3. Possessif ou défini associatif ?

3.1. Le cas des actancielles... et des fonctionnelles

Avec des antécédents verbaux, Kleiber (2000) explique l'impossibilité d'utiliser le possessif par la contrainte de classification nominale que ce dernier impose, à l'instar des pronoms personnels,

à son antécédent. Cela vaut aussi bien pour les relations actanciennes que pour les relations fonctionnelles. Cette même contrainte, qui exclut (10a) et (10b), exclut donc aussi (11) :

- (10) a. Une vieille dame a été assassinée. * **Il** (= l'assassinat) était particulièrement sanglant.
 b. Une vieille dame a été assassinée. * **Son** meurtrier (= de l'assassinat) n'a pas encore été retrouvé.
- (11) Paul s'est marié la semaine dernière. * **Ses** invités (= du mariage) étaient nombreux.

On pourrait aussi être tenté d'expliquer l'impossibilité des interprétations actanciennes et fonctionnelles de (10b) et (11) par la préférence qu'a le déterminant possessif à sélectionner un « possesseur » humain (la vieille dame en (10b), Paul en (11)), mais le possessif actanciel ou fonctionnel n'est pas meilleur dans des exemples comme (12) et (13), qui ne se prêtent pas ou difficilement à une interprétation « possesseur humain » :

- (12) Une vieille dame a été assassinée. ?? **Son** arme n'a pas encore été retrouvée.
- (13) Paul et Marie se sont mariés la semaine dernière. * **Ses** invités étaient nombreux.

Interpréter *son arme* en (12) comme « l'arme de la vieille dame » manquerait de cohérence et la coordination *Paul et Marie* exclut l'interprétation « possesseur humain » d'un possessif à la 3^{ème} personne du singulier, *ses*, en (13). Cela ne rend pas pour autant les interprétations actancielle (*son arme* = « l'arme de l'assassinat ») et fonctionnelle (*ses invités* = « les invités du mariage ») possibles.

Kleiber (2000) souligne toutefois que la contrainte de classification nominale n'est pas seule en jeu, puisque le possessif ne convient pas plus dans les cas où l'événement est nommé, et cela pour les relations actanciennes (14) comme pour les relations fonctionnelles (15) :

- (14) Il y a eu un assassinat hier soir à Gumbrechtshoffen. * **Son** assassin a pris la fuite / * **Sa** victime a été étranglée. (Kleiber 2000 : 61)
- (15) Il y a eu un mariage hier à Loudéac. * **Ses** invités étaient nombreux / * **Ses** témoins étaient en retard.

Pour les relations actanciennes, l'explication de Kleiber (2000) est alors la suivante : si le possessif n'est pas un concurrent possible au défini associatif en (14), c'est parce que les relations actanciennes ne lui offrent pas l'ordre de détermination qui lui est nécessaire. Kleiber

(2000) pose en effet l'hypothèse d'une double source pouvant fournir au possessif la relation de dépendance qu'il exige :

1°. Celle-ci peut lui être fournie par le statut ontologique des entités désignées, selon l'échelle de dépendance ontologique suivante (Kleiber 2000 : 69) :

humains > animaux > objets concrets > événements > propriétés

Cette hiérarchie complète celle de Hawkins (1981), qui n'ordonnait que les humains (et leurs parties du corps), les animés non humains et les inanimés, pour décrire les constructions possessives anglaises *NP's N* et *the N of NP*⁴. En français, le possessif serait inapproprié lorsque l'entité « possesseur » est ontologiquement inférieure ou égale à l'entité « possédée ». Ainsi, on pourra avoir *son collier* avec comme « possesseur » un humain, un chien, mais non avec un événement comme un vol ; et on ne pourra trouver *son meurtrier*, *sa victime* avec pour « possesseur » un événement comme un meurtre⁵.

Les constructions possessives anglaises *NP's N* et *the N of NP* et la construction avec déterminant possessif en français *son N* (contrairement à la construction prépositionnelle *le N de SM*) reflèteraient iconiquement cette hiérarchie dépendancielle, la mention du plus fort devant apparaître avant celle du plus faible : *Mary's cat/car* vs ? *the cat/car of Mary*, *the cat's basket* vs ? *the basket of the cat*, dans les exemples de Hawkins (1981), et, en français, *son chat*, *sa voiture* (= de Marie) vs ??/* *sa Marie* (= du chat / de la voiture), * *son chat* (= du panier).

La hiérarchie ontologique n'est cependant pas toujours respectée, puisqu'on trouvera aussi *son conducteur*, *son maire*, autrement dit des « possédés » humains, avec des « possesseurs » situés à un niveau inférieur de l'échelle, tels qu'une voiture ou un village. Mais, on l'a dit, la source de dépendance est double chez Kleiber, et, si la hiérarchie ontologique ne fournit pas l'ordre de dépendance favorable au possessif, celui-ci peut lui être fourni par la relation sémantique en jeu.

2°. La relation sémantique entre les noms d'entités « indique une orientation dépendancielle *a priori* » (Kleiber 2000 : 69) qui peut

⁴ Selon Hawkins, cette hiérarchie détermine l'ordre d'occurrence des noms dans ces constructions, les noms de possesseurs humains précédant les noms de possesseurs animés non humains, eux-mêmes précédant les noms de possesseurs non animés. Cela expliquerait le choix de *Mary's cat/car* et non de ? *the cat/car of Mary*, de *the cat's basket* et non ? *the basket of the cat*, etc. (ces exemples sont repris à Hawkins 1981 : 257 et 260).

⁵ En revanche, on pourra trouver *son meurtrier*, *sa victime* avec un « possesseur » de même statut ontologique (ex. *son meurtrier* pour le meurtrier de Max). Dans ce cas-là, c'est la valeur relationnelle (cf. *infra*, deuxième source du possessif) des noms *meurtrier* et *victime* qui permet le possessif.

infirmier l'ordre de dépendance lié au statut ontologique des entités.

Avec les noms relationnels, peu importe finalement le statut ontologique des entités désignées. Par définition, ces noms, qui ont, selon Hiz (1968), un complément explicite ou tacite, « implique(nt) une mise en relation » (Milner 1982 : 28)⁶. Ils sont donc dépendants et cette dépendance permet la référence à l'entité dont ils dépendent au moyen d'un possessif : *son conducteur* (= de la voiture), *son propriétaire* (= du chien, de la maison), *son maire* (= du village)⁷.

Dans le cas des relations actanciennes, au contraire, la relation sémantique entre les noms n'inverse pas l'ordre de dépendance, mais le confirme :

la relation sémantique entre les N impliqués (*assassinat* et *assassin*, *assassinat* et *victime*) ne fait que confirmer cet ordre de détermination. Je ne peux déterminer un assassin par assassinat tout simplement parce que s'il est assassin il faut déjà qu'il ait assassiné ou qu'il y ait eu assassinat. (Kleiber 2000 : 70)

Pas d'assassinat sans assassin, victime et arme ; c'est l'assassinat qui dépend de l'existence de ces différents actants. Et, ainsi, pas de *son assassin* ou *sa victime* pour une référence à l'agent ou au patient de l'assassinat, et pas non plus de *son arme* pour une référence à l'instrument ; seuls les anaphoriques associatifs *l'assassin*, *la victime*, *l'arme*, sont ici possibles : ni la dépendance ontologique (humain (*assassin*, *victime*) > événement (*assassinat*) ; objet concret (*arme*) > événement (*assassinat*)), ni la relation sémantique ne constituent une source possible au possessif.

Mais alors, pourquoi ne trouve-t-on pas *ses invités*, *ses témoins* pour les invités, les témoins du mariage, alors que la relation fonctionnelle et les noms relationnels permettent normalement d'inverser l'ordre de détermination prévu par la hiérarchie ontologique (humain (*invités*, *témoins*) > événement (*mariage*)) ?

Le problème se complique encore lorsqu'on considère d'autres relations fonctionnelles et noms relationnels qui, eux, autorisent à l'inverse bien mieux le possessif que le défini. Par exemple, si le nom relationnel *auteur* accepte aussi bien l'AA que l'anaphore possessive lorsque la relation fonctionnelle s'établit avec *un roman* (16), l'anaphore possessive tendra à s'imposer avec un événement comme *un meurtre* (17)⁸ :

⁶ Cf. aussi Barker (2011 : 1109) : « In contrast with a sortal noun (e.g. *person*), *friend* is a (two-place) RELATIONAL NOUN : a person counts as a friend only in virtue of standing in a particular relationship with another individual ».

⁷ Ainsi que *sa victime* (= du chien), avec un emploi cette fois strictement relationnel et non actanciel du nom *victime*.

⁸ Du point de vue de la détermination, on a donc les situations inverses *un meurtre... ?? l'auteur / son auteur* et *un meurtre... le meurtrier / * son meurtrier*.

- (16) Il m'a recommandé un roman, mais je ne me rappelle plus le nom de **l'auteur** / de **son auteur** (Riegel 1994 : 235, pour la version article défini)
- (17) Un meurtre abominable a été commis dans cette maison. ?? **L'auteur** / **Son auteur** n'a jamais été retrouvé.

On obtient ainsi l'étrange paradigme suivant :

- (18) l'auteur du roman
son auteur
l'auteur (AA)
- (19) l'auteur du meurtre
son auteur
?? l'auteur (AA)
- (20) les invités du mariage
* ses invités
les invités (AA)

qu'on tentera d'expliquer en commençant par les N relationnels qui, comme *auteur* en (19), acceptent mal l'AA et en terminant par ceux qui, comme *invités* en (20), refusent le possessif.

3.2. Le cas des fonctionnelles

3.2.1. *L'auteur*

Pourquoi l'AA *l'auteur* est-elle beaucoup moins naturelle en (19) qu'en (18) ? Pourquoi l'auteur d'un meurtre ou d'un vol a-t-il des difficultés à se dispenser d'une mention explicite de son crime, soit au moyen d'un possessif (17), soit au moyen d'un complément du nom (*l'auteur de ce meurtre / de ce vol*), alors qu'on n'observe rien de tel pour l'auteur d'un roman ?

La différence semble résider dans le caractère plus ou moins approprié⁹ du nom relationnel par rapport à la relation fonctionnelle impliquée. *Auteur* est un nom bien approprié au prédicat *écrit des livres*, il l'est beaucoup moins aux prédicats *commet des meurtres*, *des vols* ou encore *créé des vêtements*, *des parfums*, ce que soulignent les phrases génériques suivantes :

- (21) a. Un auteur écrit des livres.
b. ?? Un auteur commet des meurtres, des vols.
c. ?? Un auteur crée des vêtements, des parfums.

⁹ Dans un sens assez proche de celui proposé par Guillet et Leclère (1981) pour rendre compte de métonymies qui seront complètes (ex. *Max est bronzé* à partir de *La peau de Max est bronzée*), partielles (ex. *Max est bronzé* à partir de *Le visage de Max est bronzé*) ou difficiles (ex. *Max est bronzé* à partir de *Le pied de Max est bronzé*), selon le caractère strictement approprié (*peau*), approprié (*visage*) ou mal approprié (*pied*) du nom au prédicat.

Pour les prédicats de (21b), les noms appropriés sont *meurtrier*, *voleur* et la construction d'une AA actancielle est alors possible. Pour les prédicats de (21c), c'est le nom relationnel *créateur* qui semble approprié (*Un créateur crée des vêtements, des parfums*) et la différence entre le caractère plus ou moins approprié des noms *auteur*, *créateur* se reflète dans la possibilité ou non d'établir une AA fonctionnelle ; le couple *vêtements* (ou *parfums*) / *créateur* entre plus naturellement en AA que le couple *vêtements* (ou *parfums*) / *auteur* :

- (22) Il m'a recommandé un vêtement / parfum, mais je ne me rappelle plus le nom du créateur / ? de l'auteur.

La structure binominale sous-catégorisante *un N de N* permet de souligner ces différences entre les valeurs relationnelles et fonctionnelles de noms comme *auteur*, *créateur* :

- (23) a. un auteur de livres pour enfants / de romans¹⁰
 b. ?? un auteur de vêtements / de parfums
 c. un créateur de vêtements / de parfums
 d. ?? un auteur de meurtres

Cette structure, comme les phrases génériques de (21), laisse apparaître une fonctionnalité prototypique : un auteur est typiquement auteur d'œuvres artistiques ou intellectuelles (romans, symphonies, films¹¹...), un créateur créateur de vêtements et de parfums. Et une dépendance fonctionnelle moins prototypique, comme celle unissant *auteur* à *meurtre*, *robe* ou *parfum*, exige d'être explicitée par un possessif (*son auteur*) ou un complément du nom (*l'auteur de ce meurtre, de cette robe...*) ; autrement dit, elle ne peut se contenter du défini associatif qui ne marque pas explicitement la dépendance.

On trouve une confirmation de l'importance du degré d'appropriation du nom pour l'AA dans les emplois d'un nom relationnel comme *propriétaire*. Si ce dernier accepte sans difficulté l'AA proposée par Blanche-Benveniste et Chervel (1966 : 32) :

- (24) J'ai visité une maison ; le toit est en bon état ; **la propriétaire** me plaît.

avec un emploi de *propriétaire* strictement approprié au prédicat *possède une maison*¹², les choses paraissent un peu plus difficiles

¹⁰ On soulignera, comme Kleiber (2001b : 33) l'a fait pour *l'auteur d'un livre* (vs *l'auteur d'un livre pour enfant*), le caractère redondant de *un auteur de livre*, que Kleiber explique par l'existence d'emplois non fonctionnels du nom *auteur* « comme dans *c'est un auteur* (...) pour dire "c'est quelqu'un qui écrit des livres" ».

¹¹ Cf. la « politique des auteurs ».

¹² Et une valeur qu'on retrouve dans les emplois non relationnels (comme celui du nom *auteur* évoqué par Kleiber ; cf. note 10) : par exemple *Il est propriétaire*, pour dire qu'il possède sa maison.

pour le propriétaire d'une voiture ou d'un chien (25). Ici, une mention explicite du « possédé », une explicitation de la relation de dépendance (26) tend à s'imposer pour garantir l'interprétation « propriétaire de la voiture », « propriétaire du chien » :

- (25) a. Cette voiture est garée devant chez moi depuis plusieurs jours. Le propriétaire (= ? de la voiture) est parti en vacances.
 b. Ce chien traîne sans arrêt. Le propriétaire (= ? du chien) ne s'en occupe pas.
- (26) a. Cette voiture est garée devant chez moi depuis plusieurs jours. Son propriétaire est parti en vacances.
 b. Ce chien traîne sans arrêt. Son propriétaire ne s'en occupe pas.

3.2.2. Les invités du mariage

Le nom relationnel *invités* est, lui, bien approprié au prédicat *sont invités à un mariage* (ou à n'importe quelle cérémonie ou réception) et accepte l'AA :

- (27) Il y a eu un mariage hier à Loudéac. **Les invités** étaient nombreux.

Mais c'est cette fois le possessif qui est exclu :

- (28) Il y a eu un mariage hier à Loudéac.* **Ses invités** étaient nombreux.

L'orientation dépendancielle *invités / mariage* impliquée par la relation fonctionnelle ne permet pas ici d'inverser l'ordre de détermination prévu par la hiérarchie ontologique *invités* (humains) > *mariage* (événement), alors que cette même orientation dépendancielle entre *auteur / meurtre* permet, elle, d'inverser l'ordre de détermination prévu par la hiérarchie ontologique *auteur* (humain) > *meurtre* (événement).

Mais, si les orientations dépendanciennes entre *invités / mariage* et *auteur / meurtre* sont comparables, la relation sémantique entre le nom d'événement et le nom fonctionnel est différente. La relation *meurtre / auteur* peut en effet être décrite comme une forme de relation possessive, pouvant être exprimée par un génitif possessif, type de génitif qui autorise une paraphrase au moyen du verbe *avoir* (cf. Milner 1982 : 70) : *l'auteur du meurtre*, paraphrasable par « le meurtre a un auteur ». Ce n'est plus ce type de relation qu'on observe entre *mariage* et *invités* (ou encore *témoins*), mais plutôt une relation de localisation qu'on pourrait paraphraser en « lors d'un mariage, il y a des invités, des témoins » (à comparer à « ? un mariage a des invités, des témoins ») et qui peut s'exprimer par d'autres compléments prépositionnels

que les compléments en *de* : *les invités / témoins du / au*¹³ / *lors du mariage*. On n'a plus affaire, dans un SN comme *les invités du mariage*, à un génitif pouvant donner lieu à une détermination possessive : ni génitif possessif (on opposera ici *les invités du mariage* → * *ses invités* à *les invités de Max* → *ses invités*), ni génitif agent ou objet – génitif « subjectif » ou « objectif » – (on opposera cette fois *les invités du mariage* → * *ses invités* à *le déroulement, l'organisation du mariage* → *son déroulement, son organisation*). Ou encore, dans les termes de Bartning (1987, 1989, 1996), pas d'interprétation « sujet » du second N (catégorie qui rassemble génitifs possessif et agent), mais une interprétation localisante qu'on pourrait rapprocher de son type interprétatif temporel.

Pour illustrer ce type interprétatif, Bartning (1989 : 193) propose des SN comme *le jugement de 1981, les programmes du samedi soir* avec un complément du nom « équivalent à un complément circonstanciel paraphrasable par "avoir lieu au moment (de) X, à un certain point dans le temps" ». Cette paraphrase ne convient évidemment pas à des SN comme *les invités du mariage, les témoins du mariage*, non à cause de la nature du second nom (elle ne conviendrait pas mieux à un SN comme *les invités d'hier soir*), mais à cause de celle du premier. D'autres paraphrases temporelles sont néanmoins possibles, des paraphrases soulignant que le rôle fonctionnel associé au premier nom s'exerce lors d'un événement particulier, et le complément du nom en *de*, on l'a noté, peut ainsi être remplacé par d'autres complément temporels en *à, lors de* : *les invités / témoins au / lors du mariage*.

A l'instar des compléments temporels en *de* évoqués par Bartning, le rôle de nos compléments en *de* est sans doute plus fondamentalement localisant qu'identifiant. Ils refusent, de ce fait, une pronominalisation possessive :

- (29) a. *les programmes du samedi soir* → * *ses programmes*
 b. *les invités d'hier soir* → * *ses invités*
 c. *les invités du mariage* → * *ses invités*

contrairement à *les défenseurs du mariage pour tous* où le complément du nom, génitif possessif (paraphrasable en « le mariage pour tous a des défenseurs ») ou, si l'on préfère, relation « subjective », (avec le second SN interprétable comme sujet du verbe *avoir*), autorise la pronominalisation possessive : *ses défenseurs*.

On peut finalement distinguer deux types de relations fonctionnelles susceptibles de donner lieu à une AA :

¹³ La préposition *à* reçoit ici une interprétation temporelle, et non une interprétation possessive comme celle qu'on trouve dans *un livre à Pierre* (exemple de Milner 1982 : 91), avec une relation de possession acquise, ou dans *un oncle à moi*, avec une relation de parenté.

1°) les relations fonctionnelles « possessives » qui s'établissent entre un nom fonctionnel et un nom d'entité concrète, objet physique ou idéalité (Flaux 2002)¹⁴, qui autorisent une paraphrase en « N d'entité – avoir – N fonctionnel » (« une voiture a un conducteur », « une maison a un propriétaire », « un village a des habitants », « un roman a un auteur », « un film a un réalisateur »), ainsi qu'une détermination possessive (*son conducteur, son propriétaire, ses habitants, son auteur, son réalisateur*) ;

2°) les relations fonctionnelles « localisantes » qui s'établissent entre un nom fonctionnel et un nom d'événement, qui se prêtent difficilement à une paraphrase en *avoir* (« ? un mariage a des invités, des témoins ») et refusent la détermination possessive (* *ses invités, * ses témoins*).

La dépendance « possessive » entre une voiture et son conducteur, un roman et son auteur permet de contourner l'ordre de dépendance ontologique en utilisant un possessif devant le nom fonctionnel ; la relation de dépendance « localisante » qui s'établit entre une cérémonie de mariage et les invités ou témoins qui y participent, y est, elle, totalement réfractaire. On se rapproche ici des conclusions de Fradin (1984a et b), selon qui le possessif *son N1* n'est plus possible lorsqu'on a affaire à une relation locative, exprimable sous la forme de la suite locative « Dans x il y a N1 » (par exemple, *restaurant* : / Dans x il y a un menu, un / des serveur(s), un / des cuisinier(s), etc. / ; Fradin 1984a : 330). Simplement, du côté des relations fonctionnelles susceptibles de donner lieu à une AA, il semblerait que seules les relations de localisation temporelle bloquent vraiment le possessif. Ainsi *son / ses serveur(s), son patron, son chef*, construits avec des noms relationnels fonctionnels, semblent pouvoir s'interpréter comme « le / les serveur(s) du restaurant », « le patron du restaurant », « le chef du restaurant »¹⁵, la relation pouvant d'ailleurs aussi s'exprimer par *avoir* (et pas uniquement par les cadres en *dans + il y a* ou *être dans* qu'utilise Fradin) : « un restaurant a des serveurs, un patron, un chef ».

¹⁴ « Possessives » est évidemment à entendre dans un sens très large, excédant les seules relations d'appartenance-possession, comme celle qui unit *propriétaire* à *maison*. L'une des caractéristiques des noms d'idéalités mise en avant par Flaux (2002) est justement l'impossibilité d'être reliés à un complément possesseur au sens strict du terme (ex. * *Cette sonate est/appartient à Beethoven* ; * *Beethoven possède cette sonate* ; Flaux 2002 : 67), sauf lorsqu'il s'agit d'œuvres relevant des arts plastiques (on peut posséder un tableau).

¹⁵ Contrairement à d'autres exemples de relations locatives chez Fradin, comme la relation *écrin / collier*, sans nom relationnel fonctionnel. Ici, non seulement le possessif semble difficile (? *son collier*, pour « le collier de l'écrin »), mais l'AA aussi, comme l'a remarqué Kleiber (1993a et b). Dans l'exemple proposé par Fradin (1984a : 329), *Elle a ouvert l'écrin, mais elle n'a pas trouvé le collier*, l'identification référentielle de *le collier* ne sera pas garantie par la relation *écrin / collier*, mais proviendra d'une autre source (le collier qu'elle cherchait depuis des heures, le collier qu'elle avait rangé dans cet écrin...).

4. Concurrence entre possessif et défini

Les cas de concurrence entre possessif et défini sont donc limités aux seules relations fonctionnelles qui, d'une part utilisent un nom relationnel bien approprié à la relation et, d'autre part, appartiennent au type « possessif » (la relation fonctionnelle paraphrasable par *avoir*).

Même lorsque ces deux conditions sont réunies, le choix entre possessif et défini associatif n'est pas indifférent et d'autres facteurs peuvent faire préférer, parfois assez nettement, l'un ou l'autre processus anaphorique. Par exemple, si dans une séquence comme (30), l'anaphore possessive est possible :

(30) J'adore ce restaurant. **Son chef** est excellent.

les choses sont beaucoup moins évidentes pour (31), version possessive de (7a), ou (32) :

(31) Quand nous entrions dans un restaurant, au bout de quelques minutes, chacun oubliait de manger pour la contempler. ? **Ses garçons** eux-mêmes et la dame du comptoir ressentaient cette extase contagieuse jusqu'à oublier leurs devoirs.

(32) Quand nous entrions dans un restaurant, au bout de quelques minutes, chacun oubliait de manger pour la contempler. ? **Ses serveurs** eux-mêmes et la dame du comptoir ressentaient cette extase contagieuse jusqu'à oublier leurs devoirs.

Outre certaines tendances habituellement soulignées, tels le rattachement préférentiel du possessif à un possesseur humain ou encore sa tendance au « décentrage » référentiel¹⁶, qui peuvent déjà expliquer la difficulté du possessif en (31) et (32), des facteurs liés à la continuité textuelle entrent en jeu. Le possessif apparaît, en effet, comme un renfort de la cohésion propositionnelle, là où le défini associatif permet l'expression de relations de cohérence à la « force cohésive plus lâche » (pour reprendre l'expression de Cornish 2006). La part pronominale du déterminant possessif l'expose finalement à un fonctionnement comparable à celui des pronoms personnels :

- référence plus fréquente à des humains, suivant la « pronominalization propensity » de Fraurud (1992 et 1996 : 67), « showing that human referents are more often referred to by pronouns than non-human referents » et référence à des entités saillantes, lesquelles sont souvent, pour paraphraser Miltsakaki (2011 : 355)

¹⁶ L'anaphore possessive ne peut en effet « que pivoter autour de l'axe référentiel dont elle dépend structurellement, tant et si bien qu'elle opère à très courte portée, sinon sa manifestation dans des concaténations du type *son N1... son N2... son N3* risque de décentrer le point d'attache. » (Kleiber, Schnedecker et Ujma 1994 : 56).

des topiques, ces derniers ayant tendance à apparaître en position de sujet (« pronouns refer to salient entities, salient entities are often topics, topics tend to appear in subject positions ») ;

- renforcement de la continuité propositionnelle, comme l'ont montré notamment Kleiber (1994) et Schnedecker (1997) en comparant reprise pronominale et reprise par un nom propre.

La relation conséquence/cause qui peut être établie entre les deux phrases de (30) présente la continuité propositionnelle requise, ce qui n'est pas le cas des séquences (31) et (32), dans lesquelles la deuxième phrase se contente d'ajouter à la première une preuve supplémentaire de l'effet spectaculaire produit par l'entrée de cette femme dans un restaurant.

La reprise explicite d'une entité sous forme de possessif pourra ainsi être préférée lorsque l'entité reprise occupe dans le contexte antécédent une position topicale (sujet dans les exemples (33)-(35) *vs* objet en (36)) et pour l'expression des relations de cohérence les plus cohésives qui soient, les relations causales¹⁷ (relation implicative cause / conséquence en (33)-(35) *vs* une simple relation additive¹⁸, probablement de succession temporelle en (36)) ; elle sera exclue, contrairement à l'AA, en l'absence d'antécédent (37), indépendamment des relations de cohérence en jeu (introduction d'une hypothèse explicative en (37)) :

- (33) Fauillet (47) : une voiture heurte un arbre, **son conducteur** décède (*Sud Ouest*)
- (34) Contes : une voiture fait des tonneaux, **son conducteur** est légèrement blessé (*La voix du Nord*)
- (35) Le tracteur se retourne, **son conducteur** est blessé (*Ouest France*)
- (36) Ivre, elle détériore une voiture et griffe **le conducteur** à Monchecourt (*La voix du Nord*)
- (37) Accident mortel sur l'A26 : **le conducteur** s'est-il endormi ? (*L'Union, L'Ardennais*)

Mais, hormis (37), tous ces exemples¹⁹ n'illustrent que des tendances et l'emploi du défini à la place du possessif en (33)-(35)

¹⁷ Cette plus grande force cohésive des relations causales, déjà observée, comme le rappelle Charolles (1994 : 139), par David Hume dans ses *Essais philosophiques sur l'entendement humain* (1748), est confirmée par un certain nombre d'expériences psycholinguistiques. Knott et Sanders (1998 : 138) évoquent à ce sujet des expériences qui montrent que les relations causales sont lues plus rapidement que les relations non causales ou encore que les événements reliés par des relations causales sont mieux mémorisés.

¹⁸ Cf. la distinction effectuée par Sanders *et al.* (1992 et 1993) entre les relations de cohérence implicatives, qui supposent une connexion forte des segments de discours, et les relations de cohérence additives, dont font partie les relations temporelles (cf. Sanders *et al.* 1992 : 28), qui présentent une connexion plus faible.

¹⁹ Relevés, comme les suivants (exemples (38)-(43)), sur les sites internet de différents journaux, le 14 février 2014.

et, inversement, du possessif à la place du défini en (36) n'est pas exclu. Reste que le possessif permet en quelque sorte d'insister sur le lien causal, de renforcer ce lien en (33)-(35) ou de redoubler une autre marque causale. Une petite recherche sur Google de séquences comprenant le connecteur *car* (qui, dans les exemples relevés, introduit une explication du fait énoncé dans la proposition précédente) montre une préférence assez nette pour le possessif *son conducteur*, à partir du moment où un véhicule a été mentionné dans un contexte antécédent proche (38)-(41) :

- (38) Les policiers avaient repéré la voiture **car son conducteur** roulait dangereusement (*La Capitale*)
- (39) La voiture a terminé sa trajectoire dans le fossé **car son conducteur** s'est endormi au volant (*Midi libre*)
- (40) Une Peugeot 309 a fait une sortie de route **car son conducteur** a fait un malaise au volant (*zoomdici.fr*)
- (41) Le véhicule a dû être dépanné **car son conducteur** avait consommé de l'alcool (*L'Avenir*)

C'est essentiellement dans les cas où le véhicule n'a pas du tout été mentionné (cas des deux AA, *la passagère* et *le conducteur*, de l'exemple (42)) ou ne l'a pas été depuis longtemps (pas de mention du véhicule dans le paragraphe qui précède en (43)) que le défini associatif prend le relais :

- (42) Gap : **la passagère** téléphone à la police **car le conducteur** est saoul. (*Le Post archives*)
- (43) L'accident a été provoqué **car le conducteur** a grillé une priorité à gauche, à l'intersection de deux routes. (*Midi libre*)

Le possessif permet en quelque sorte d'insister sur le fait que l'état du conducteur asserté dans la deuxième proposition est la conséquence (exemples (33)-(35)) ou la cause (exemples (38)-(41)) de l'événement asserté dans la première proposition. Cette tendance à supporter des relations causales s'observe dans d'autres cas de concurrence entre défini associatif et possessif, notamment lorsqu'on a affaire à des relations locatives mettant en jeu des noms d'éléments très autonomes (exemple : *réfrigérateur*)²⁰. Cette autonomie appelle plutôt l'emploi du défini (44) :

- (44) a. Paul fit le tour de la cuisine. **Le / ? Son** [= de la cuisine] **réfrigérateur** était en panne. (Kleiber 2001a : 310)
 b. Nous entrâmes dans une cuisine. **Le / ? Son réfrigérateur** était en panne.

²⁰ Cf. Salles (2013).

Mais, si, malgré l'autonomie de l'entité désignée, les propriétés de celle-ci ont une influence importante sur les propriétés de l'entité incluante, si elles permettent notamment d'expliquer l'état de l'entité incluante, alors une explicitation possessive, une forme de « désautonomisation » devient possible. C'est le cas dans l'exemple (45), emprunté à Kleiber (2001a : 309, note 2)²¹ :

(45) La cuisine est inutilisable. **Son réfrigérateur** est en panne.

On peut inférer que l'état asserté dans la deuxième phrase (la panne du réfrigérateur) est la cause de l'état asserté dans la première (le caractère inutilisable de la cuisine). La mention répétée de l'entité incluante sous forme de possessif suppose une continuité plus forte entre les deux phrases et une forme d'identification métonymique avec l'entité incluse. L'entité incluante reste présente car ses propriétés sont intrinsèquement liées à celles d'un de ses composants, elles s'expliquent par celles d'un de ses composants.

5. Conclusion

Les propriétés déterminées par Kleiber pour expliquer la possibilité ou non d'utiliser le possessif à la place du défini associatif actanciel ou fonctionnel sont à la fois d'ordre sémantique (contrainte de classification nominale, type de relation sémantique entre les unités nominales) et ontologique (statut ontologique des entités désignées). D'autres propriétés sémantiques, comme le degré d'appropriation du nom relationnel à la relation fonctionnelle ou le type de relation dépendancielle (« possession » ou localisation), peuvent être avancées pour expliquer la difficulté d'employer le défini ou le possessif avec certaines relations fonctionnelles.

Lorsque toutes les propriétés, ontologiques ou sémantiques, sont réunies pour l'emploi de l'un ou l'autre déterminant, le choix de l'un ou l'autre a des incidences sur l'interprétation des relations de cohérence. Le possessif, parce qu'il opère une reprise coréférentielle et explicite le lien entre le tout et la partie, ou l'ensemble et l'élément fonctionnel, favorise l'expression de relations de cohérence plus cohésives que celles qui seront généralement associées à l'emploi du défini associatif, dont Kleiber (1999 et 2001a) a bien souligné le caractère aliénant. On trouve ici une nouvelle confirmation de l'influence du choix référentiel sur l'interprétation des relations de cohérence.

²¹ Comme le fait remarquer un relecteur, le sens de *cuisine* n'est toutefois plus tout à fait le même qu'en (44) : on est passé du sens de « pièce dans laquelle on prépare et fait cuire les aliments pour les repas » (*Petit Robert*) au sens métonymique d'« ensemble d'éléments assortis composant le mobilier d'une cuisine » (*Petit Robert*) et c'est effectivement cet ensemble-là qui est inutilisable en (45).

Références bibliographiques

- Barker, C. (2011), « Possessive and relational nouns », in von Heusinger, K., Maienborn, C. et Portner, P. (éds.), *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, vol. 2, De Gruyter, Berlin, p. 1109-1130.
- Bartning, I. (1987), « L'interprétation des syntagmes binominaux en *de* en français contemporain », *Cahiers de grammaire*, 12, p. 1-64.
- Bartning, I. (1989), « Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en *de* », *Revue romane*, 24/2, p. 163-203.
- Bartning, I. (1996), « Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français », *Langue française*, 109, p. 29-43.
- Blanche-Benveniste, C. et Chervel, A. (1966), « Recherches sur le syntagme substantif », *Cahiers de lexicologie*, IX/2, p. 3-33.
- Charolles, M. (1994), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, 29, p. 125-151.
- Cornish, F. (2006), « Relations de cohérence et anaphores en contexte interprastique : une symbiose parfaite », *Langages*, 163, p. 37-55.
- Flaux, N. (2002), « Les noms d'idéalités concrètes et le temps », *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, *Cahiers chronos*, 10, p. 65-78.
- Fradin, B. (1984a), « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64/4, p. 325-369.
- Fradin, B. (1984b), « Hypothèses sur la forme de la représentation sémantique des noms », *Cahiers de lexicologie*, 44/1, p. 63-83.
- Fraurud, K. (1992), *Processing Noun Phrases in Natural Discourse*, Ph. D. Thesis, Institutionen för lingvistik, Stockholms Universitet, Stockholm.
- Fraurud, K. (1996), « Cognitive Ontology and NP Form », in Fretheim, T. et Gundel, J.K. (éds.), *Reference and Referent Accessibility*, John Benjamins, Amsterdam, p. 65-87.
- Guillet, A. et Leclère, C. (1981), « Restructuration du groupe nominal », *Langages*, 63, p. 99-125.
- Hawkins, R. (1981), « Towards an account of the possessive constructions: *NP's N* and *the N of NP* », *Journal of Linguistics*, 17, p. 247-269.
- Hiz, H. (1968), « Referentials », *Transformations and discourse analysis papers*, 76, University of Pennsylvania, p. 1-37.
- Kleiber, G. (1993a), « L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ? », in Plantin, C. (éd.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, Paris, p. 355-371.
- Kleiber, G. (1993b), « Anaphore associative, pontage et stéréotypie », *Linguisticae Investigationes*, XVII, p. 35-82.
- Kleiber, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Duculot, Bruxelles.
- Kleiber, G. (1999), « Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue française*, 122, p. 70-100.
- Kleiber, G. (2000), « Le possessif via l'anaphore associative », in Casal Silva, M. L. et al. (éds.), *La Linguistica Francesa en Espana Camino del Siglo XXI*, Saint Jacques de Compostelle, p. 55-74 (également publié en 2001, in Tasmowski, L. (éd.), *The expression of Possession in Romance and German Languages*, Editura Clusium, Cluj-Napoca, p. 29-52).
- Kleiber, G. (2001a), *L'anaphore associative*, PUF, Paris.
- Kleiber, G. (2001b), « Anaphore associative, lexique et référence ou Un

- automobiliste* peut-il rouler en anaphore associative ? », in De Mulder, W., Vet, C. et Vetter, C. (éds.), *Anaphores pronominales et nominales, Etudes pragma-sémantiques*, Rodopi, Amsterdam, p. 27-42.
- Kleiber, G. (2004), « Défini associatif et possessif en concurrence textuelle », in Adam, J.-M., Grize, J.-B. et Bouacha, M. A. (éds.), *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Editions universitaires de Dijon, Dijon, p. 51-61.
- Kleiber, G. (2011), « Sémantique et pragmatique du déterminant possessif », *L'Information grammaticale*, 129, p. 3-13.
- Kleiber, G., Schnedecker, C. et Ujma, L. (1994), « L'anaphore associative, d'une conception l'autre », in Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. et David, J. (éds.), *L'anaphore associative, Recherches linguistiques*, XIX, Klincksieck, Paris, p. 5-64.
- Knott, A. et T. Sanders (1998), « The classification of coherence relations and their linguistic markers : an exploration of two languages », *Journal of Pragmatics*, 30, p. 135-175.
- Milner, J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Editions du Seuil, Paris.
- Miltsakaki, E. (2011), « Not All Subjects Are Born Equal : A Look at Complex Sentence Structure », in Gibson, E. et Pearlmutter, N. J. (éds.), *The Processing and Acquisition of Reference*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, p. 355-380.
- Riegel, M. (1994), « Article défini, anaphore intraphrastique et relations partietout », in Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. et David, J. (éds.), *L'anaphore associative, Recherches linguistiques*, XIX, Klincksieck, Paris, p. 233-250.
- Salles, M. (2013), « Anaphore associative et anaphore possessive. Quelles différences pour les relations de cohérence ? », *Revue romane*, 48, 1, p. 51-78.
- Sanders, T., Spooren, W. et Noordman L. (1992), « Toward a Taxonomy of Coherence Relations », *Discourse Processes*, 15/1, p. 1-35.
- Sanders, T., Spooren, W. et Noordman L. (1993), « Coherence relations in a cognitive theory of discourse representation », *Cognitive Linguistics*, 4/2, p. 93-133.
- Schnedecker, C. (1997), *Nom propre et chaînes de référence, Recherches linguistiques*, XXI, Klincksieck, Paris.